

# LE BAFA – FORMATION À L'ANIMATION VOLONTAIRE



## FICHE D'INSCRIPTION

À retourner 15 jours avant le début de la session: MJC- CS du Pays de l'Herbasse  
1242 Avenue du Général de Gaulle — 26260 SAINT-DONAT

☎ 04 75 45 12 36 ✉ [Mjc.stdonat@mjc-herbasse.fr](mailto:Mjc.stdonat@mjc-herbasse.fr)

Avant de nous retourner le dossier, vous devez obligatoirement vous inscrire sur le site de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
[www.bafa-bafd.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.gouv.fr)

Un N° d'enregistrement valable pour les 3 sessions du BAFA vous sera attribué. Pensez à le conserver et à le fournir à chaque inscription .

N° DDCS :

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail .....

Personne à prévenir en cas d'accident nom et N° .....

Études en cours ou profession: .....

Régime et/ou allergies alimentaires : .....

Quotient familial : .....

Numéro allocataire CAF/MSA : .....

Je m'inscris à : entourer la mention qui correspond

Dates de la session : du ... / ... / ... au ... / ... / ...

⇒ Session théorique

⇒ Approfondissement Petite-enfance ou Accompagnement des personnes en situation de handicap

⇒ Approfondissement Activités d'Expression ou Public Ado

⇒ Qualification Surveillant.e de baignade

Coller ici votre  
photo

Je souhaite pouvoir être hébergé.e sur place

Oui\*

Non



\*Si oui, reportez-vous au dos du document

### Documents à joindre au dossier

- ⇒ Un certificat médical d'aptitude (peut être apporté à l'ouverture de la session).
- ⇒ 1 enveloppe 11 x 22 affranchie et libellée à votre adresse
- ⇒ Règlement des frais de session (à l'ordre de la M.J.C.) ou arrhes (25 %)
- ⇒ Règlement de l'adhésion M.J.C. (-18 ans : 9 € et +18 ans : 17 €)
- ⇒ une photo d'identité à coller sur cette fiche
- ⇒ une copie de la carte d'identité (recto et verso)
- ⇒ une copie des deux attestations de stages, validées par la DDCS (pour les session d'approfondissement ou qualification seulement).

#### Uniquement pour La Qualification SB

- ⇒ Une attestation de capacité à effectuer un 100 mètres nage libre (délivré par un maître nageur)
- ⇒ Le certificat de compétences Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)



Vous avez des questions concernant la formation ou  
l'aide au financement ?

Géraldine Paillard - Secteur Formation  
[epn@mjc-herbasse.fr](mailto:epn@mjc-herbasse.fr)

# LE BAFA - FORMATION À L'ANIMATION VOLONTAIRE



## HÉBERGEMENT CONDITIONS TARIFS

Pour faciliter l'accès à la formation volontaire, la MJC du Pays de l'herbasse propose une solution d'hébergement pour les stagiaires qui seraient éloigné.es du lieu de formation.

**Pour les sessions se déroulant à Saint-Donat-sur-l'Herbasse**, une formule gîte est proposée à l'accueil de loisirs de [Champos](#) dont elle a la gestion.

Une navette est organisée pour les stagiaires n'étant pas motorisé.es entre le lieu de l'hébergement et le lieu de formation.

Tarif hébergement Champos : 50 €/semaine

Les repas sont à la charge des stagiaires.

Un espace cuisine et un équipement de base (plaque, micro-onde et frigo) sont à la disposition des stagiaires.

**Pour les sessions se déroulant à Tournon sur Rhône**, le lycée la Pélissière met à disposition des stagiaires les chambres de son internat.

Chambre de 2 à 4 personnes - salle de bain dans les chambres.

Tarif hébergement La Pélissière : 50€/semaine

Tarif repas du soir + petit déjeuner : 45€/semaine

**Dans les 2 cas, reste à fournir par le ou la stagiaire : draps housse - taie d'oreiller - sac de couchage - linge de toilette.**

**LE OU LA STAGIAIRE S'ENGAGE À RESPECTER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR PROPRE À L'ÉTABLISSEMENT QUI L'ACCUEILLE ET LES RÈGLES DE VIE DÉFINIES AVEC LE GROUPE DE FORMATION. LE NON RESPECT DES CES RÈGLES PEUT AMENER L'ÉQUIPE À REFUSER LA POURSUITE DE L'HÉBERGEMENT JUSQU'À LA FIN DE LA SESSION ET/OU À SON EXCLUSION.**



## CONDITIONS GÉNÉRALES

### Annulation ou désistement

En cas de désistement avant le début de la session les arrhes sont retenues.

Dans le cas d'un départ anticipé, par la décision du ou de la stagiaire ou celle de l'équipe pédagogique et ce, quel qu'en soit le motif, le ou la stagiaire ne pourra prétendre à un remboursement.

Les stagiaires sont tenu.es d'assister à l'intégralité des temps de formation. Tout manquement entraînera le non validation de la session.

**Adhésion :** Une adhésion annuelle (valable pour une année scolaire) d'un montant de 9€(mineur) ou 17€ (majeur) est obligatoire. Elle ouvre le droit à une assurance Responsabilité Individuelle Accident (RCI)

### Convocation - Date - Lieux de session

Une convocation précisant le lieu, les moyens d'accès, les horaires, la grille du stage, vous sera envoyée par courrier avant le début de la session sous réserve que votre dossier soit complet.

### Assurance

La MJC souscrit à un contrat Responsabilité Civile qui en cas d'accident vous permet d'obtenir un remboursement complémentaire à celui de la sécurité sociale, voire de la mutuelle, si vous en possédez une.

### Protection des données personnelles

Les informations personnelles communiquées sont indispensables au traitement des inscriptions, elles sont strictement confidentielles et ne sont pas transmises à des tiers. Conformément à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et aux réglementations nationales et européennes en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition sur ses données. Ce droit peut être exercé par courrier postal à l'adresse suivante : MJC pays de l'Herbasse 1242 avenue du Général de Gaulle 26260 Saint Donat sur l'Herbasse.

### **Autorisations - si mineur à faire remplir par un parent ou tuteur responsable du stagiaire**

Je soussigné.e ...

responsable légal.e du stagiaire, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche. J'autorise ...

à participer à tout les temps de formation organisé par la MJC du Pays de l'Herbasse.

En cas d'urgence, j'autorise le responsable du stage à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état du stagiaire.

J'autorise  je n'autorise pas  que des images prises au cours du stage soient reproduites et diffusées sans limitation de durée par la MJC PH sur différents supports tels qu'un site Internet, réseaux sociaux, une brochure, un magazine ou une exposition.

J'autorise  je n'autorise pas  à communiquer les coordonnées de mon fils ma fille aux autres stagiaires de la session pour favoriser le co-voiturage.

J'accepte les conditions générales d'inscription décrites dans ce document

Date et signature précédées de la mention lu et approuvée du ou de la responsable légal.e et du stagiaire